

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE—1907-1908

TOME I.

SECTION I.

LITTÉRATURE FRANÇAISE, HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, ETC.

II.—ETIENNE BRULÉ

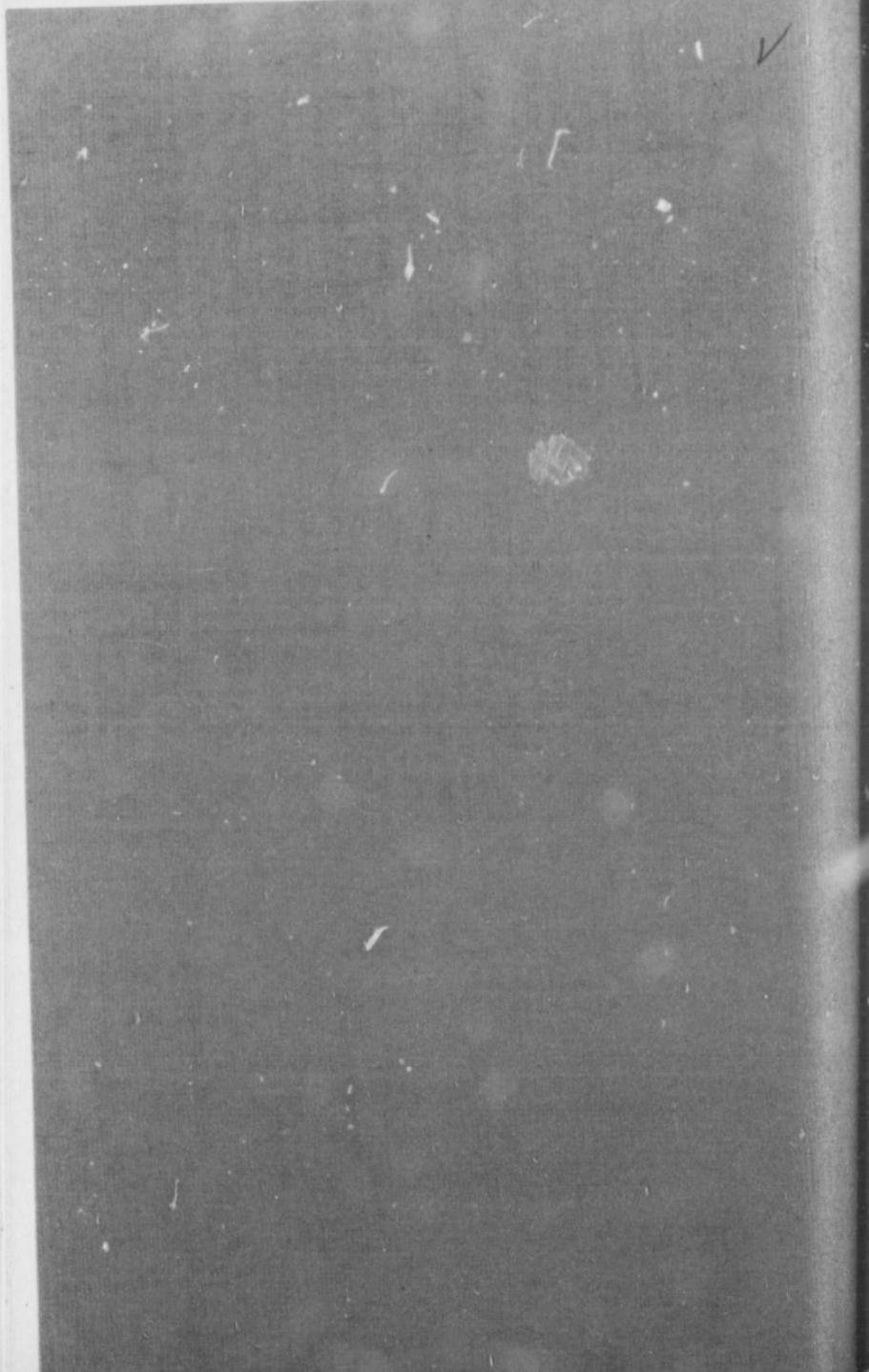
Par

BENJAMIN SULTE.

OTTAWA

IMPRIMÉ POUR L'AUTEUR PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1908



S

I
P
d
l'
E
g
v.
se
d
se
co
su
de
le
je
su
dé
le
CH
C'
da

me
Jea
d'i
d'a
d'h
et,
jus

dix

II.—*Etienne Brulé*,

PAR BENJAMIN SULTE.

(Lu le 16 mai 1907.)

Nous allons examiner les voyages d'un homme peu connu dans l'histoire, mais célèbre en son temps parmi les Français du Canada, puisqu'il dépassait en connaissances géographiques tous les explorateurs du Haut-Canada et pays circonvoisins. Il lui a manqué, pour attirer l'attention de l'Europe, le concours des journaux et des sociétés savantes. En outre, il opérait seul, sans l'aide de personne, sans ambitionner la gloire, comme un humble coureur de bois qu'il était. Son goût pour la vie sauvage lui servait d'inspiration, il en tirait ses moyens d'existence; son tempéramment, son origine européenne le disposaient à élargir d'année en année le cercle de ses courses. La vocation qui était en lui se manifesta dès qu'il aperçut les forêts du Nouveau-Monde. Un peu comme cet enfant qui s'écriait à la vue d'un tableau: "Et moi aussi je suis peintre!" il dut se persuader qu'il possédait toutes les aptitudes de l'homme de la nature, aussi le voyons-nous se jeter à corps perdu dans les entreprises lointaines, rompant à jamais avec les coutumes de sa jeunesse, parce que ce n'était plus le milieu qui lui convenait. Par la suite, nombre de coureurs de bois ont fait comme lui, sauf que leurs découvertes ne sont rien à côté des siennes. Dès 1616, il avait traversé le Haut-Canada du nord au sud, visité la Pennsylvanie, la baie de Chesapeake jusqu'à la mer. En 1622, il parcourait le lac Supérieur. C'est à peine si l'on peut citer trois ménages à Québec entre ces deux dates.

Il est regrettable que, sous le rapport moral, l'on ne puisse admettre Etienne Brulé dans la catégorie de Jean Nicolet, Jacques Hertel, Jean et Thomas Godefroy, qui ont rempli dignement leurs carrières d'interprètes, puis sont devenus des colons sérieux. Il a fait comme d'autres que la vie sauvage a absorbés. Toutefois, ceux-là n'ont pas d'histoire tandis que notre héros a gravé son nom sur de vastes domaines et, tel qu'il est, nous devons l'accepter, sous peine de commettre une injustice en gardant le silence à son sujet.

I.

Au mois de juillet 1615, Champlain, avec Brulé, un domestique et dix sauvages,¹ descendait la rivière des Français, prolongeait la côte de

¹ Société Royale, 1904, sect. I, 84.

la baie Georgienne, allant droit au sud, et débarquait, le 1er août, dans le village d'Atouacha, chez les Hurons Attignaoriantan ou tribu de l'Ours, dont le petit territoire se composait principalement de la pointe du comté de Simcoe qui s'avance au nord-ouest dans la baie Georgienne.

Quelques jours auparavant, le Père Le Caron avait mis pied à terre, non loin de là, au village de Toanché ou Toanchain, dans le fond de la baie du Tonnerre; prenant ainsi possession du Haut-Canada, il plaça ce pays sous le vocable de saint Joseph, nommait le port de débarquement Saint-Joseph et la future mission de ce lieu Saint-Nicolas. En 1634, le Père de Brébeuf transporta le nom de Saint-Joseph à la mission qu'il établissait à Ihonataria, à l'entrée de la baie de Penetenguishine, sur une pointe, un mille plus loin qu'Otuouacha et ce fut le commencement des missions des Jésuites. Quatre ans plus tard, abandonnant Ihonataria, la mission Saint-Joseph alla se fixer au village de Teanaostaié, tribu huronne des Attinguenonguahak ou de la Corde, à sept ou huit lieues plus au sud-est, ce qui fait que les localités de ces deux Saint-Joseph ont été confondues par Charlevoix.

Le 2 août 1615, Champlain va à Carmaron, situé à une lieue sud-est d'Otuouacha, peut-être Kaontia ou Kontarea, où était la mission de Sainte-Anne en 1640. Le 3, il se rend à Touagnainchain (plus tard mission de Sainte-Madeleine) environ quatre milles au sud d'Otuouacha et deux milles à l'ouest de Carmaron; puis, on le conduit à Tequenonquiaye que Sagard nomme Queuindobian, La Rochelle, la ville de Saint-Gabriel. De là, il arrive à Ossossané, plus tard résidence de la Conception. Ce dernier endroit était à environ quatre lieues sud-sud-est d'Otuouacha, ou deux lieues au sud de Carmaran. Continuant sa visite, il s'arrête, du 5 au 14 août, dans le village "très bien fortifié" de Carhagoula et y rencontre treize ou quatorze Français, qui l'avaient précédé d'à peu près une semaine chez les Hurons. Le 14, il repart, amenant dix de ces hommes, et se rend à Cahiagué, quatorze lieues plus loin, vers le centre d'une presqu'île entourée par la rivière Matchidache ou Severn, lieu du rendez-vous de l'armée.¹ C'était le 17 août.

Une campagne contre les Iroquois était décidée de longue main. Champlain et ses Français avaient promis leur assistance. Les Nipissiriniens du voisinage en étaient. Le chef Iroquet avec ses Algonquins n'attendaient que l'ordre de marcher. Ochatéguin conduisait les Hurons qu'il commandait d'ordinaire. On prêchait la guerre sainte ou quelque chose approchant.

L'ancienne rivalité des Hurons et des Iroquois avait fait concevoir le plan d'une expédition qui porterait ses coups au centre même du pays

¹ Œuvres de Champlain. 905-7.

des Cinq-Nations. Les Français s'apercevaient qu'ils ne pourraient continuer de faire la traite avec les Algonquins et les Hurons s'ils n'arrêtaient les courses des Iroquois. Cette situation avait amené le conflit de 1609, mais les choses restaient dans le même état, il fallait continuer de combattre. Les associés de la compagnie du Canada exigeaient des fourrures, uniquement cela, de sorte que, pour s'en procurer tous les moyens étaient bons. De là cette promesse, faite par Champlain de prêter main-forte aux gens d'Ochatéguin contre leur ennemi héréditaire.

Les cinq nations iroquoises étaient placées à peu près dans l'ordre suivant:—Agniers ou Mohawks au nord d'Albany et de Schenectady, Onneyouts ou Oneidas derrière Oswego, Onnontagués ou Onondagas vers Syracuse, Goyogouins ou Cayugas près Rochester, Tsonnontouans ou Senecas à l'est de Buffalo. Les Eriés venaient ensuite, le long d'une partie du lac Erié, près de Cleveland et de Sandusky.

Les préparatifs militaires se poursuivaient lorsque des émissaires andastes parurent à Cahiagué annonçant que, dans le cas où les Hurons marcheraient contre les Onnontagués, ils promettaient de les rejoindre sur le terrain au nombre de cinq cents guerriers. Ces Sauvages habitaient sur le haut du fleuve Susquehanna. Champlain les nomme Carantouanais, ce qui semble être le nom de leur principal village situé à peu près où se trouve Waverly, comté de Tioga, New-York. De ce lieu, jusque chez les Tsonnontouans, il y avait trois bonnes journées de marche. En 1614, les Andastes se battant contre les Iroquois, avaient capturé trois Flamands du fort Nassau (près d'Albany à présent) et les avaient relâchés croyant que c'étaient des Français, c'est-à-dire des amis des Hurons. Maintenant, les Andastes demandaient à faire alliance avec les Français. D'Albany à Carantouan on comptait sept journées de voyage. A 80 ou 90 milles des Andastes, côtés nord-est, nord et nord-ouest, étaient les Iroquois. Champlain n'a pas tout à fait compris les rapports des envoyés andastes, puisqu'il dit que ce peuple n'a que trois villages placés au milieu de 20 autres auxquels ils font la guerre—puis il ajoute, avec plus d'exactitude, que les Andastes ne peuvent recevoir du secours des Hurons parce que ceux-ci ont à traverser le pays des Tsonnontouans qui est fort peuplé, ou bien prendre "un très grand détour."¹

"Le pays d'Andastoé, écrivait le Père Ragueneau, en 1647, est au delà de la nation Neutre;² il est éloigné des Hurons, en ligne droite, près de cent cinquante lieues, au sud-est quart sud des Hurons. Ce sont peuples de langue huronne et, de tout temps, alliés de nos Hurons. Ils sont très belliqueux et comptent, en un seul bourg, treize cents hommes portant armes."

¹ Œuvres de Champlain, 909-911.

² Les Neutres avaient quelques villages du côté est de la rivière Niagara.

A part un petit nombre de Nipissiriniens et d'Algonquins (même langue) qui demeureraient par occasion sur le territoire nord et est du lac Simcoe, toute la population du Haut-Canada parlait la langue huronne-iroquoise et formait trois groupes distincts: les Hurons au sud de la baie Georgienne, les Petuns, vers l'ouest, dans les comtés de Bruce et Grey, les Neutres sur la rive nord du lac Erié. Les Chats ou Eriés occupaient la rive sud-est du lac Erié; les Iroquois, la rive sud-est du lac Ontario. Enfin les Andastes étaient encore plus à l'est. Tous ces peuples parlaient le huron-iroquois.

Cahiagué ou Kontarea, chef-lieu des Ahrendaronor, gens de la Roche et du Faucon, était près de la ville actuelle d'Orillia, aux confins des contrées huronnes, côté de l'est. Une *Relation* dit: "La tribu de la Roche est celle qui, la première, a découvert les Français et à qui, ensuite, appartenait la traite, selon les lois du pays." Alors, les Charioquois, et leur chef Ochatéguin, qui trafiquaient avec Pontgravé et Champlain sur le Saint-Laurent, étaient de Cahigué. La *Relation* de 1642, p. 86, ajoute qu'Atironta, chef d'Ahrendaronon (mission Saint-Jean-Baptiste), était celui qui, le premier, descendit à Québec et lia amitié avec les Français. Ce ne peut être encore qu'Ochatéguin. En 1641, le chef des Ahrendaronons ayant été tué à la guerre, son frère Aëoptahon lui succéda et prit le nom d'Atironta en mémoire de l'ancien capitaine ami de Champlain.

C'est avec la bande d'Ochatéguin que Brulé fit le voyage du Haut-Canada en 1610. Il dut passer l'hiver à Cahigué, ou du moins y résider plusieurs semaines en cette occasion. En 1615 il devait s'y retrouver comme chez lui, étant donné sa prédilection pour la vie sauvage.

Le 1er septembre 1615, Champlain partit de Cahigué avec l'armée (probablement 250 hommes) et l'on s'arrêta à trois lieues plus loin, au lac Couchichine, où douze sauvages vigoureux furent choisis pour porter réponse aux Andastes. Sur sa demande, Brulé les accompagna (8 septembre). Champlain y consentit avec d'autant plus de plaisir qu'il chargea son interprète d'explorer les régions inconnues que celui-ci traverserait. L'idée du voyage était née dans l'esprit de Brulé.¹ Quant aux instructions militaires, elles ont dû être données aux douze délégués par les chefs hurons qui savaient à quelle date et où la jonction des troupes pouvaient s'exécuter.

II.

Partant, après cela, avec tous les guerriers réunis, Champlain passa par les lacs Simcoe et de l'Eturgeon, atteignit la baie de Quinté, traversa l'Ontario, mit pied à terre à Stoney Point, puis, entrant dans le pays

¹ Œuvres de Champlain, 909-911.

des Onnontagués, l'armée traversa la rivière Chouaguen et, le 9 octobre, s'empara de quelques Iroquois, à quatre lieues de leur village. Le lendemain, on était devant le fort, au fond du lac Canondaguen ou Canandaiga, dans le comté d'Ontario, New-York aujourd'hui. Le siège de cette place, difficile à prendre, déconcerta vite les Hurons, car ils agissaient suivant le caprice d'un chacun, n'avaient ni plan d'attaque ni le sens de la discipline et se décourageaient à propos de tout. Ochatéguin, un autre chef, Orani, et Champlain, étant blessés, on parla de retraite dès le 11 octobre. Ce ne fut que le 23 décembre que cette troupe errante rentra à Cahiagué.¹ N'oublions pas de mentionner le désappointement des Hurons en voyant que les Andastes manquaient au rendez-vous, mais à vrai dire, la faute retombait sur leur impatience d'abandonner la partie. La retraite était en plein mouvement le 16 octobre; le 18, Brulé et les Andastes se présentaient, puis, s'apercevant où en étaient les choses, ils rebroussaient chemin.

La saison ne permettant pas de retourner à Québec, Champlain sut utiliser les mois de janvier-mars 1616 pour visiter les dix-huit lieues du pays des Hurons, puis les Petuns à l'ouest, ainsi que leurs voisins les Cheveux-Relevés (Outaouacs). On le dissuada d'aller voir les Neutres, à cause du meurtre d'un de leurs hommes qui venait d'avoir lieu en pays huron. Il décrit les mœurs et coutumes de ces peuples. Géographiquement, le Haut-Canada lui représente une grande île entourée de lacs—ce qui est assez juste. Sa principale préoccupation l'attirait vers le nord depuis qu'il était allé (1613) à l'île des Allumettes et qu'il avait, ensuite, vu la baie Georgienne, qui est, en somme, une partie du lac Huron. Brulé connaissait ce désir: la semence tombait en bonne terre. Il s'agissait de savoir d'où venaient les eaux. Evidemment les Sauvages indiquaient le nord, mais il fallait se rendre assez loin pour en étudier l'origine. Dans ce but, Champlain consulta les Nipissiriniens qui se cabanaient chaque hiver aux environs du lac Muskoka et, par le moyen de son interprète (Thomas?) il apprit que ces gens allaient à quarante journées au nord, chez des peuples nomades où la chasse abonde, comme aussi le poisson; que c'est un pays âpre, montueux, tout en forêts, déserts, lacs et rivières. Là-dessus, il se persuada que la pente ouest de cette région élevée tombait dans l'océan Pacifique et il faisait ses préparatifs pour s'y rendre, lorsque des dissensions survenues entre les Algonquins du chef Iroquet et la tribu huronne de l'Ours le rappelèrent à Penetanguishine. On lui avait décrit le bison, car il en parla dans son récit, et probablement nombre d'autres choses dont il ne dit rien.

Brulé ne revenait pas. Avait-on reçu des nouvelles de lui après

¹ Œuvres de Champlain, 911-915, 919, 929.

son départ? Il y a apparence que non. Est-ce que les douze Hurons n'étaient pas de retour dans leurs foyers? Il n'est plus question d'eux nulle part. Ce qui est visible, c'est que Champlain ne connut ni la marche des Andastes sur le fort des Onnontagués, ni ce qui se passait dans cette direction après la retraite de l'armée huronne.

Les canots étant prêts pour descendre à la traite du saut Saint-Louis (Montréal), Champlain s'embarqua le 20 mai 1616 en recommandant aux Hurons de transmettre ses ordres à Brulé pour l'exploration du nord, si toutefois cet interprète reparaisait parmi eux. Après quarante jours de voyage, il se retrouva devant l'île de Montréal.

La situation du Bas-Canada était précaire. La colonie française, ou plutôt le petit poste de Québec, n'était qu'un point sans valeur, perdu dans l'immensité du territoire. Les Iroquois restaient toujours menaçants et redoutables. Par surcroît, les Algonquins conspiraient contre les Français. Le commerce se confinait à la région du lac Saint-Pierre. La traite des Hurons, comme on nommait leur flottille, arrivait chaque été aux Trois-Rivières et s'en retournait emportant des marchandises européennes, mais, avant 1621, il fut impossible d'envoyer des hommes à Penetanguishine recueillir les pelleteries et organiser des caravanes annuelles. Les Hurons, grands voyageurs, et de plus trafiquants, obtenaient par le troc, les fourrures des Neutres, Pétuneux et Outaouacs, puis les échangeaient sur le Saint-Laurent, contre les objets qu'ils allaient ensuite répandre autour d'eux, dans le Haut-Canada, pour alimenter leur commerce. Encore fallait-il que les Iroquois et les Sauvages du Bas-Canada se tinsent tranquilles, sans quoi la traite manquait et la prétendue colonie française n'avait plus sa raison d'être. Voilà ce qui obsédait surtout l'esprit de Champlain. L'automne de 1617, il ne restait que cinquante-deux âmes à Québec. Les Sauvages se montraient inquiétants; ils avaient tué deux Français, au cap Tourmente en 1616. Au printemps de 1618 huit cents guerriers se réunirent aux Trois-Rivières dans le dessein de se défaire de tous les Français et de piller le peu qu'ils avaient. L'énergie du capitaine Beauchêne triompha de cette résistance, mais le péril pouvait revenir. Lorsque le fleuve devint navigable, Pontgravé arriva de France apportant des provisions de bouche dont le besoin se faisait impérieusement sentir. "On ne savait plus que manger, dit Sagard; tout le magasin était dégarni; il n'y avait plus de champignons dans la campagne, ni de racines dans le jardin. On regardait du côté de la mer et on ne voyait rien arriver. . . . Le sieur de Pontgravé ayant consolé un chacun de ses victuailles, monta aux Trois-Rivières pour la traite." Vers le 4 juillet, on envoya demander des marchandises à Québec pour les Hurons qui étaient arrivés en bon nombre. Champlain se rendit aux Trois-Rivières et y trouva Brulé.

III.

Le revenant apportait des nouvelles à sensation, comme notre pressé du XXe siècle les aime, mais, il y a trois cents ans, l'écho restait sourd et muet devant les révélations des voyageurs qui reculaient les bornes du monde.

Voici comment Champlain s'exprime: "Or, il y avait avec eux (les Hurons) un appelé Etienne Brulé, l'un de nos truchements, qui s'était adonné avec eux depuis huit ans, tant pour passer son temps que pour voir le pays et apprendre leur langue et façon de vivre, et est celui que j'avais envoyé et donné charge d'aller vers (plutôt au delà des) les Entouhoronons (Tsonnontouans) à Carantonan, afin d'amener avec lui 500 hommes de guerre qu'ils avaient promis nous envoyer pour nous assister en la guerre où nous étions engagés contre leurs ennemis.... Je lui demandai pourquoi il n'avait pas amené le secours des 500 hommes et la raison de son retardement, et qu'il ne m'en avait donné avis. Alors, il m'en dit le sujet, duquel il ne sera trouvé hors de propos d'en faire le récit, étant plus à plaindre qu'à blâmer, pour les infortunes qu'il regut en cette commission. Il commença par me dire que, depuis qu'il eut pris congé de moi pour aller faire son voyage et exécuter sa commission, il se mit en chemin avec les douze Sauvages que je lui avais baillés pour le conduire, et lui faire escorte à cause des dangers qu'il avait à passer." Le texte de 1615 montre que Brulé, sur sa propre demande, accompagnait les Hurons délégués auprès des Andastes et que Champlain lui avait donné, pour toute mission, la tâche d'explorer le pays.

Quel fut son itinéraire? Nous ne pouvons en parler que par supposition, en nous aidant de quelques termes de Champlain.—Sortant du lac Simcoe, la petite bande remonta une rivière qui tombe au sud de cette nappe d'eau. Par le moyen d'un portage, on passe à la rivière Humber dont la décharge est à Toronto—trajet de cinq ou six jours à travers le pays des Neutres. Brulé fut le premier homme blanc qui vit l'Ontario. Longeant la côte à sa droite, il passa devant la baie de Burlington et, revenant en suivant la rive sud-est du grand lac, il aperçut l'entrée de la rivière Niagara. Selon sa coutume, il a dû s'enquérir de la source et de la direction de ce cours d'eau. On lui a dit que c'était la décharge d'un autre grand lac comparable à l'Ontario et la chute ne pouvait manquer d'être mentionnée, comme aussi le fait que les Neutres avaient des villages sur les deux côtés de la rivière. Lorsque les Hurons n'étaient pas pressés, ils remontaient la rivière et, parvenus à peu près au lac Erié, piquaient dans les terres tout droit du côté de la Susquehanna, n'ayant rien à craindre des Eriés, s'ils en rencontraient. C'était le "grand détour," le chemin sans péril dont parle Champlain. Sur sa

carte de 1632 il en indique le tracé, mais cela ne prouve aucunement que Brulé l'ait suivi. Au contraire, comme ce dernier et ses compagnons avaient hâte d'atteindre leur destination, ils s'avancèrent de la bouche de la rivière Niagara pour couper dans l'intérieur du pays voisin, entre les Neutres et les Iroquois de la tribu des Tsonnontouans, allant à l'est. En ce moment, Champlain devait être quelque part sur la rivière Otobani avec l'armée huronne.

“ Et tant cheminèrent qu'ils parvinrent jusqu'au dit lieu de Carantouan, qui ne fut pas sans courir fortune, d'autant qu'il leur fallait passer par les pays et terres des ennemis, et pour éviter quelque mauvais dessein, ils furent en cherchant leur chemin plus assurés de passer par des bois, forêts et halliers épais et difficiles, et par des palus marécageux, lieux et déserts fort affreux et non fréquentés, le tout pour éviter le danger et la rencontre des ennemis. Et, néanmoins ce grand soin, le dit Brulé et ses compagnons sauvages, en traversant une campagne, ne laissèrent pas de faire rencontre de quelques Sauvages ennemis, retournant à leur village, lesquels furent surpris et défaits par nos dits Sauvages, dont quatre des ennemis furent tués sur le champ et deux pris prisonniers que le dit Brulé et ses compagnons amenèrent jusqu'au dit lieu de Carantouan, où ils furent reçus des habitants du dit lieu de bonne affection et avec toute allégresse et bonne chère, accompagnée de danses et festins dont ils ont accoutumé festoyer et honorer les étrangers. Quelques jours se passèrent en cette bonne réception et, après que le dit Brulé leur eut dit sa légation et fait entendre le sujet de son voyage, les Sauvages du dit lieu s'assemblèrent en conseil pour délibérer et résoudre sur l'envoi des 500 hommes de guerre demandés par le dit Brulé.” L'offre de 500 hommes était venue des Andastes. Brulé n'avait pas mission de demander des secours. En 1615, Champlain profite de ce que Brulé part avec les délégués hurons pour lui dire de voir le plus de pays qu'il lui sera possible. En 1618, il en fait l'âme du mouvement militaire.

“ Le conseil tenu et la résolution prise de les envoyer, ils donnèrent charge de les assembler, préparer et armer pour partir et venir nous joindre et trouver, où nous étions campés devant le fort et village de nos ennemis, qui n'était qu'à trois petites journées de Carantouan, le dit village muni de plus de 800 hommes de guerre, bien fortifié à la façon de ceux ci-dessus spécifiés, qui ont de hautes et puissantes palissades, bien liées et jointes ensemble, et leur logement de pareille façon. Cette résolution ainsi prise par les habitants du dit Carantouan d'envoyer les 500 hommes, lesquels furent fort longtemps à s'appêtrer, encore qu'ils fussent pressés par le dit Brulé de s'avancer, leur représentant que, s'ils tardaient davantage, ils ne nous trouveraient plus au dit

lieu, comme de fait ils n'y purent arriver que deux jours après notre parlement du dit lieu, que nous fûmes contraints d'abandonner pour être trop faibles et fatigués par l'injure du temps." Il paraît bien clair que, avant le 6 juillet 1618, Champlain ignorait ce qu'était devenu Brulé depuis le 8 septembre 1615; qu'il n'avait eu aucune connaissance de l'approche des Andastes vers le 16 octobre 1615; qu'il n'avait ni revu ni entendu parler des douze Hurons partis avec Brulé; que c'est en comparant ses dates avec celles de Brulé, le 6 juillet 1618, qu'il apprit à la fois l'arrivée des Andastes devant le fort d'Onnontagué et leur retraite immédiate "deux jours après notre parlement." La lenteur des Andastes se trouvait aggravée par le découragement subit des Hurons qui battirent en retraite aussitôt après le début du siège.

"Ce qui donna sujet au dit Brulé, et le secours des dits 500 hommes qu'il nous amenait, de se retirer et retourner sur leurs pas vers leur village de Carantouan, où étant de retour, le dit Brulé fut contraint de demeurer et passer le reste de l'automne et tout l'hiver, en attendant compagnie et escorte pour s'en retourner; et, en attendant cette opportunité, il s'employa à découvrir le pays, visiter les nations voisines et terres du dit lieu, et se pourmenant le long d'une rivière qui se décharge du côté de la Floride, où il y a force nations qui sont puissantes et belliqueuses, qui ont des guerres les unes contre les autres. Le pays y est fort tempéré, où il y a grand nombre d'animaux et chasse de gibier, mais pour parvenir et courir ces contrées il faut bien avoir de la patience pour les difficultés qu'il y a à passer par la plupart de ses déserts.

"Et continuant son chemin le long de la dite rivière jusqu'à la mer, par des îles et les terres proches d'icelles, qui sont habitées de plusieurs nations et en grand nombre de peuples sauvages, qui sont néanmoins de bon naturel, aimant fort la nation française sur toutes les autres. Mais quant à ceux qui connaissent les Flamands ils se plaignent fort d'eux parce qu'ils les traitent trop rudement. Entre autres choses qu'il a remarquées est que l'hiver y est assez tempéré et y neige fort rarement, même lorsqu'il y neige elle n'y est pas de la hauteur d'un pied, et incontinent fondue sur la terre."

La rivière qui se décharge du côté de la Floride est la Susquehanna. Elle entre dans la baie de Chesapeake qui est semée d'îles, ce qui fait dire à Champlain que son interprète, continuant à marcher le long de la rivière, alla jusqu'à la mer en passant devant les îles. Ces expressions ne laissent aucun doute: Brulé a parcouru la côte orientale de la baie qui est une presqu'île toute en longueur et s'est rendu au cap Charles en vue de l'Atlantique. Les Anglais n'étaient pas loin de là. Peut-être que les plaintes des indigènes de la baie de Chesapeake s'ap-
pliquaient autant à eux qu'aux Flamands.

John Smith, baptisé le 9 janvier 1580, à Willoughby, comté de Lincoln, près la ville d'Alford, Angleterre, s'engagea dans les guerres de France, Pays-Bas, Hongrie, Russie, et fit la course sur mer, au milieu d'aventures de toutes sortes. Retourné dans son pays natal il s'embarqua, en 1607, comme associé d'une compagnie qui envoyait 200 hommes fonder un établissement en Amérique. Au cours de la traversée Smith exprima des idées qui déplurent à l'administration. On le mit aux fers. Entrés dans la rivière James, Virginie, le 13 mai, les colons bâtirent le fort James, et Smith fut libéré, faute de prison pour le garder. C'était le seul homme de toute la compagnie qui sut ce qu'il y avait à faire à propos—aussi le traitait-on de rebelle. Il occupa ses loisirs en explorant les sources de la rivière, pensant qu'elles n'étaient pas éloignées de l'océan Pacifique. La colonie, mal gouvernée, souffrait de maladie et famine; le découragement y régnait; la révolte s'en mêla et Smith, le plus débrouillard de tous, mais non pas un agitateur, fut nommé président. Il remit les choses sur un meilleur pied, puis explora la contrée jusqu'au fond de la baie de Chesapeake où tombe la Susquehanna qui vient du pays des Andastes. Il s'arrêta à deux milles de l'embouchure où sont les chûtes, aussi désigna-t-il l'endroit sous le nom de Smith's Falls. Dans ce voyage (été de 1608) il rencontra sept ou huit canots de Massawomeks (Agniers) revenant de la guerre contre les Tockwoghes du Maryland. Powhatan, chef de la rivière James et autres territoires circonvoisins, commerçait avec les Flamands d'Albany, ce qui gênait le trafic des Anglais. Il y eut des difficultés avec les Sauvages. La fille de Powhatan sauva la vie de Smith. Le nom de Pocahontas est resté dans l'histoire. Au mois d'octobre 1609, Smith retournait en Angleterre par ordre de la compagnie qui voulait tout diriger de son bureau de Londres et surtout s'offusquait de ce que Smith avait été élu par le vote des colons. Jamestown retomba dans la misère, l'inaction, l'anarchie.¹ Ni Champlain, ni Brulé ne connaissaient ces événements, mais ils étaient eux-mêmes sous la dictée d'une association plus chiche de ses deniers que celle de Londres, et aussi mal inspirée dans la direction de ses affaires.

IV.

“ Et, après qu'il eut couru le pays et découvert ce qui était à remarquer, il (Brulé) retourna au village de Carantouan, afin de trouver quelque compagnie pour s'en retourner vers nous en notre habitation (Québec). Et, après quelque séjour au dit Carantouan, cinq ou six des Sauvages prirent résolution de faire le voyage avec le dit Brulé.” Puisque les Andastes étaient seuls de la partie, c'est que les douze délégués

¹ A. G. Bradley: *Captain John Smith*.

hurons avaient disparu, mais depuis quand? Pas durant la saison des neiges et des froids, croyons-nous. Si l'on s'arrête à la première quinzaine d'octobre, avant la marche contre le fort des Onnontagués, ou encore la fin de ce mois, ces hommes seraient rentrés à Cahiaqué avant le 23 décembre 1615, date du retour de Champlain en ce lieu, et alors comment expliquer son silence à cet égard puisqu'il dit, à plus d'une reprise, n'avoir pas eu de nouvelles de Brulé depuis septembre 1615 à juillet 1618?

Le jour du départ de Carantouan pour retourner au pays des Hurons, l'hiver étant fini, dut être dans la dernière moitié du mois de mars 1616. "Et, sur leur chemin, firent rencontre d'un grand nombre de leurs ennemis¹ qui chargèrent (attaquèrent) le dit Brulé et ses compagnons si vivement qu'ils les firent écarter et séparer les uns des autres, de telle façon qu'ils ne se purent rallier; même le dit Brulé, qui avait fait bande à part sur l'espérance de se sauver, s'écarta tellement des autres qu'il ne put plus se remettre, ni trouver chemin et adresse pour faire sa retraite en quelque part que ce fût, et ainsi demeura errant par les bois et forêts durant quelques jours, sans manger et presque désespéré de sa vie, étant pressé de la faim. Enfin, rencontra fortuitement un petit sentier, qu'il se résolut suivre quelque part qu'il allât, fût-ce vers les ennemis ou non, s'exposant plutôt entre leurs mains, sur l'espérance qu'il avait en Dieu, que de mourir seul et ainsi misérable. D'ailleurs, il savait parler leur langage, qui lui pourrait apporter quelque commodité. Or, n'eût-il pas cheminé longue espace qu'il découvrit trois Sauvages chargés de poisson qui se retiraient à leur village. Il se hâta de courir après eux pour les joindre et, les approchant, il commença les crier, comme est leur coutume, auquel cri ils se retournèrent et, sur quelque appréhension et crainte, firent mine de s'enfuir et laisser leur charge, mais le dit Brulé parlant à eux les rassura, qui leur fit mettre bas leurs arcs et flèches, au signe de paix, comme aussi ledit Brulé de sa part ses armes, encore qu'il fut assez faible et débile de soi-même pour n'avoir mangé depuis trois ou quatre jours. Et, à leur abord, après leur avoir fait entendre sa fortune et l'état de sa misère en laquelle il était réduit, ils pétunèrent ensemble, comme ils ont accoutumé entre eux et ceux de leur fréquentation lorsqu'ils se visitent. Ils eurent comme une pitié et compassion de lui, lui offrant toute assistance, même le menèrent jusqu'à leur village où ils le traitèrent et donnèrent à manger, mais aussitôt les peuples du dit lieu en eurent avis, à savoir: un Adoresetoui était arrivé, car ainsi appellent-ils les Français, lequel nom vaut autant dire

¹ Les Tsonnontouans. Brulé suivait la même route que l'automne précédent, mais en sens inverse et non pas le "grand détour" par la rivière Niagara.

comme Gens de Fer, et vinrent à la foule en grand nombre voir le dit Brulé, lequel ils prirent et menèrent en la cabane de l'un des principaux chefs où il fut interrogé; et lui fut demandé qui était, d'où il venait, quelle occasion l'avait poussé et amené en ce dit lieu, et comme il s'était égaré, et outre s'il n'était pas de la nation des Français qui leur faisaient la guerre. Sur ce, il leur fit réponse qu'il était d'une autre nation meilleure qui ne désiraient que d'avoir leur connaissance et amitié, ce qu'ils ne voulurent croire mais se jetèrent sur lui et lui arrachèrent les ongles avec les dents, le brûlèrent avec des tisons ardents et lui arrachèrent la barbe poil à poil, néanmoins contre la volonté du chef. Et en cet accessoire, l'un des Sauvages avisa un *Agnus Dei* qu'il avait pendu au cou, quoi voyant demanda ce qu'il avait ainsi pendu à son cou et le voulut prendre et arracher, mais le dit Brulé lui dit, d'une parole assurée, "si tu le prends et me fais mourir, tu verras que, tout incontinent après, tu mourras subitement et tous ceux de ta maison," dont il ne fit pas état mais, continuant sa mauvaise volonté, s'efforçait de prendre l'*Agnus Dei* et le lui arracher, et tous ensemble disposés à le faire mourir et auparavant lui faire souffrir plusieurs douleurs et tourments par eux ordinairement exercés sur leurs ennemis. Mais Dieu qui lui faisait grâce ne le voulut permettre, et par sa providence fit que le ciel, qui de serein et beau qu'il était, se changeât subitement en obscurité et chargées de grosses et épaisses nuées, se terminèrent en tonnerres et éclairs si violents et continus que c'était chose étrange et épouvantable; et donnèrent ces orages un tel épouvantement aux Sauvages, pour ne leur être commun, même n'en avoir jamais entendu de pareil, ce qui leur fit divertir et oublier leur mauvaise volonté qu'ils avaient à l'encontre du dit Brulé leur prisonnier; et le laissant, l'abandonnèrent, sans toutefois le délier, n'osant l'approcher—qui donna sujet au patient de leur user de douces paroles, les appelant et leur remontrant le mal qu'ils lui faisaient sans cause, leur faisant entendre combien notre Dieu était courroucé contre eux pour l'avoir ainsi maltraité. Lors, le capitaine s'approcha du dit Brulé, le délia, le mena en sa maison où il lui cura et médicamenta ses plaies; cela fait, il ne se faisait plus de danses et festins ou réjouissances que le dit Brulé ne fût appelé. Et, après avoir été quelque temps avec ces Sauvages, il prit résolution de se retirer en nos quartiers vers notre habitation. Et, prenant congé d'eux, il leur promit de les mettre d'accord avec les Français et leurs ennemis et leur faire jurer amitié les uns envers les autres, et qu'à cette fin il retournerait vers eux le plus tôt qu'il pourrait. Et lui partant d'avec eux, ils le conduisirent jusqu'à quatre journées de leur village; et de là s'en vint en la contrée et villages des Atinouentans où j'avais déjà été, et là demeura le dit Brulé quelque

temps, puis, reprenant le chemin vers nous, il passa par la mer Douce et navigua sur les côtes d'icelle quelques dix journées du côté du nord, où aussi j'avais passé à la guerre; et eut le dit Brulé passé plus outre, pour découvrir les lieux, comme je lui avais donné charge, n'eût été qu'un bruit de leur guerre qui se préparait entre eux—réservant ce dessein à une autre fois, ce qu'il me promit de continuer et effectuer dans peu de temps, avec la grâce de Dieu, et de m'y conduire pour en avoir plus ample et particulière connaissance. Et, après qu'il m'en eut fait le récit, je lui donnai espérance que l'on reconnaîtrait ses services, et l'encourageai de continuer cette bonne volonté jusqu'à notre retour." Champlain s'embarquait pour la France.

Brulé n'était pas de retour chez les Hurons lorsque Champlain et le Père Le Caron en repartirent le 20 mai 1616. Sa captivité chez les Tsonnontouans a pu se prolonger durant plusieurs mois ou "quelque temps," comme dit Champlain. En tous cas, l'exploration qu'il tenta le long des côtes de la baie Georgienne pour se rendre au nord du lac Huron, dut avoir lieu l'été de 1617; il fut arrêté dans cette course par la menace d'une guerre entre les Amikoués ou les Mississagués, croyons-nous, gens de la côte du nord, et d'autres tribus, peut-être les Puants de la baie Verté qui étaient les ennemis héréditaires de ces deux nations. Sans cela, il eut découvert le saut Sainte-Marie et le lac Supérieur cette même année, mais ce qui était différé ne fut pas perdu. Enfin, l'été de 1618, il s'embarqua avec les Sauvages qui allaient en traite aux Trois-Rivières et reparut aux yeux des Français qui le croyaient mort ou captif des tribus lointaines.

Nous connaissons à présent l'homme qui fut le premier Européen à parcourir les vastes domaines concédés soixante ans plus tard à William Penn et qui devinrent la Pennsylvanie. Il a relié géographiquement la baie Georgienne à la baie de Chesapeake, un exploit semblable à celui de Livingston en Afrique, mais il n'existait pas en ce temps-là une presse active qui répandait la gloire sur les travaux des découvreurs et son humble personnalité resta dans l'ombre avec ses mérites.

Champlain se montra content des renseignements de Brulé et, comme celui-ci exprimait le désir de continuer ses découvertes, il reçut la permission de repartir en compagnie des mêmes Sauvages qui avaient terminé leur traite. Il se rembarqua avec enthousiasme et recommença l'existence nomade qui était devenue pour lui une seconde nature, si tant est qu'il ait jamais pris goût à la vie civilisée. A cette date, son âge ne dépassait guère trente ans. De l'été de 1618 à l'été de 1623, il paraît avoir demeuré parmi les Hurons, tout en faisant, peut-être, un ou deux voyages de traite sur le Saint-Laurent.

V.

A partir de 1621, avec la nouvelle compagnie des sieurs de Caen, on voit les Français se répandre quelque peu dans le Haut-Canada; ils étaient généralement de dix à douze en nombre faisant la récolte des pelleteries, soit en achetant celles-ci sur place, soit en induisant les Sauvages à s'organiser en caravane pour descendre à la traite des Trois-Rivières. Ce groupe de coureurs de bois ne représentait pas, du moins jusqu'à 1628, ce que l'on peut appeler les interprètes de Champlain, lesquels étaient aussi trafiquants par état mais découvreurs, évangélisateurs même et hommes de bonnes mœurs. Les gens de Caen étaient plutôt du type des boucaniers dont l'histoire du Brésil nous raconte les curieuses et inutiles aventures. Agissant sous la direction des commerçants leurs patrons, ils s'abouchaient avec les indigènes dans le seul intérêt de la traite, sans songer, ni de près ni de loin, à la géographie, à l'examen des ressources du pays ou à son avenir. Lorsque les missionnaires se rendirent au lac Nipissing et à la baie Georgienne, en 1623, ils rencontrèrent les individus de cette classe qui leur plurent médiocrement, c'est pourquoi le Frère Sagard, parlant des vertus et de la conduite exemplaire de Champlain, dont les Sauvages gardaient le souvenir, il dit qu'on avait malheureusement sous les yeux de quoi faire perdre à jamais le prestige chrétien dans la personne des aventuriers nouvellement introduits au milieu des bourgades païennes.

La situation était celle-ci: à force de restreindre les pouvoirs et les ressources financières du fondateurs de Québec au seul trafic des fourrures, les compagnies étaient cause que l'avant-garde des Français dans les régions lointaines prenait un caractère de bas étage. Sur ce vaste champ qui va de Tadoussac au lac Huron deux courants d'idées se poursuivaient: l'un tout au service des marchands; l'autre, inspirée par Champlain, tendait à l'évangélisation des naturels et à l'établissement d'une colonie française stable, comme base d'action. Les deux projets n'aboutirent à rien, par suite des événements de 1629, mais qu'on recherche ce que sont devenus les gens des de Caen après cette date: ils se sont évanouis comme de véritables aventuriers qu'ils étaient, soit qu'ils aient repris le chemin de la France pour ne plus revenir, ou que les Sauvages les aient absorbés, à l'instar de leurs modèles du Brésil. Il est certain qu'ils n'ont point fondé de familles canadiennes, tandis que les interprètes de Champlain se sont presque tous mariés dans le Bas-Canada et ont à peu près doublé la petite population française des bords du Saint-Laurent au cours des années 1632-1640.

Le Père Joseph Le Caron, pionnier des missionnaires du Haut-Canada, retourné à Québec en 1616, eut pour successeur, en 1622, le Père

Guillaume Poulin qui s'arrêta au lac Nipissing et y demeura deux ou trois ans. L'été de 1623, les Pères Le Caron et Nicholas Viel, avec le Frère Gabriel Sagard et onze Français se rendirent chez les Hurons où il y avait déjà quatorze Français occupés de la traite. A Québec et Tadoussac on en comptait en tout cinquante autres. La colonie ne dépassait donc pas quatre-vingts âmes. Le Père Le Caron et le Frère Sagard retournèrent à Québec l'année suivante; ce dernier s'embarqua aussitôt pour la France. Le Père Viel descendait à Québec en 1625 lorsque son guide le noya dans le Saut-au-Récollet, près Montréal. Le Père de la Roche-Daillon demeura chez les Neutres de 1626 à 1627, puis une année à Penetanguishine, d'où il repartit pour Québec. Tous ces religieux étaient de l'Ordre des Franciscains, branche des Récollets.

Les Iroquois méprisaient les peuplades algonquines; il ne leur plaisait pas de les voir s'allier aux Français; de plus, ils comprenaient très bien que les fourrures du Haut-Canada prenaient la route du Saint-Laurent, tandis que, depuis l'arrivée des Hollandais ou Flamands sur le fleuve Hudson, il était plus avantageux aux Cinq-Nations de faire dériver ce commerce de leur côté, afin d'en avoir le monopole. Ce fut là que la politique iroquoise prit naissance: elle engendra la petite guerre depuis 1615 à 1636 pour gêner les rapports des Algonquins et des Hurons avec les postes français, puis, de 1637 à 1650 la guerre de conquête du Haut-Canada, du lac Nipissing, de la vallée de l'Ottawa et du territoire du Saint-Maurice, qui tombèrent entre les mains de ces terribles ravageurs, au grand désavantage de la colonie française. L'été de 1622, trente canots de guerriers iroquois descendirent à Québec et tentèrent une attaque contre la résidence des Récollets, mais ils furent chaudement reçus et disparurent. La situation n'en devenait pas meilleure.

VI.

Parlons maintenant d'un fait qui a de l'importance dans l'histoire de cette époque et qui a passé inaperçu de la plupart des écrivains versés dans l'étude de ces temps reculés. Les Sauvages de Montréal (1535) avaient montré du cuivre à Cartier, lui faisant comprendre que ces échantillons venaient de l'ouest. En 1603 on en fit voir des morceaux à Champlain, de sorte que le désir de parvenir à cette mine lointaine préoccupait un certain nombre de gens intéressés dans le commerce du Canada. Sagard, à son tour, mentionne le sujet: "Les Hurons, auparavant nous, ne savaient ce que c'était de fer, et n'en avaient aucun usage, non plus que de tout autre métal ou minéral, sinon en quelque endroit ils avaient du cuivre rouge, duquel j'ai vu un petit lingot vers la Mer Douce, que le truchement Bruslé nous apporta d'une nation

éloignée 80 lieues des Hurons... Environ quatre-vingts ou cent lieues des Hurons, il y a une mine de cuivre rouge de laquelle le truchement me montra un lingot, au retour d'un voyage qu'il fit à la nation voisine avec un nommé Grenolle."

Sagard continue ses descriptions et dit que la côte nord du lac Huron est en partie couverte de bois, fougères, bluets, fraises et qu'il y a quantité de roches, puis il ajoute: "Le truchement Bruslé, avec quelques Sauvages, nous ont assuré qu'au delà de la Mer Douce (lac Huron) il y a un autre grandissime lac qui se décharge dans icelle par une chute d'eau que l'on a surnommé le saut de Gaston, ayant près de deux lieues de large, lequel lac, avec la Mer Douce, contiennent environ trente journées de canot, selon le rapport des Sauvages, et du truchement quatre cents lieues en longueur... L'un de nos Français ayant été à la traite en une nation du nord, tirant à la mine de cuivre, environ cent lieues de nous (pays des Hurons) il nous dit à son retour y avoir vu plusieurs filles auxquelles on avait coupé le bout du nez pour avoir fait brèche à leur honneur..." Ce passage est répété par l'auteur dans son *Histoire du Canada*: "L'un de nos Français nommé Grenolle ayant été à la traite du côté du nord, en une nation éloignée environ cent lieues des Hurons, tirant à la mine de cuivre, nous a dit à son retour y avoir vu plusieurs filles auxquelles on avait coupé le bout du nez..." Cette fois nous apprenons que le voyageur se nomme Grenolle. Au mois d'avril-mai 1624, chez les Hurons, des pluies désastreuses gênant les Sauvages, ceux-ci envoyèrent Grenolle demander au Frère Sagard de se rendre au Conseil afin de dire des prières dans l'espoir de faire cesser ce déluge. En 1626, Grenolle et La Vallée conduisirent le Père de la Roche-Daillon qui allait commencer une mission chez les Neutres; au printemps de 1627 Grenolle alla chercher ce missionnaire et le ramena parmi les Hurons. Donc Grenolle existait aussi bien que Bruslé.

Il ressort de ce qui précède qu'un homme appelé Grenolle accompagnait Etienne Bruslé lorsque celui-ci visita le lac Supérieur, ou encore que ces deux coureurs de bois y allèrent séparément, mais il faut admettre qu'ils y sont allés: 1o d'après l'affirmation de Sagard; 2o à cause de la mine de cuivre dont l'existence est indéniable; 3o en raison des distances indiquées et de la description du saut de Gaston (nom du frère du roi de France); 4o la circonstance des nez coupés, une pratique que l'on retrouve chez les Sioux quarante ans plus tard. Donc, en 1623, Bruslé et Grenolle étaient reconnus à titre de découvreurs du saut Sainte-Marie (il reçut ce nom en 1669) et du lac Supérieur. Nous pensons que cet événement eut lieu en 1622.

Il est à observer que Champlain, répétant ses instructions à Bruslé (1618) pour l'étude de la région située au nord du lac Huron, n'avait

encore rien écrit de défavorable au sujet de cet interprète et, en 1623, il dit l'avoir revu mais il ne manifeste aucun mécontentement. C'est alors que Brulé a dû faire son rapport de la découverte du lac Supérieur. Champlain n'en dit pas un mot. Par la suite, même silence. En 1624, tout à coup, Champlain dénonce la mauvaise conduite de Brulé, puis, en 1629, il s'emporte contre lui. Ces sentiments hostiles sont-ils la cause de la suppression du rapport de Brulé et du nom de cet interprète? Pourtant, sur sa carte de 1632, Champlain semble utiliser des renseignements qu'il ne possédait pas de lui-même lorsqu'il trace la figure des contrées en question, et il faut qu'il ait mal compris ce qu'on lui expliquait puisqu'il place la baie des Puants où est le lac Supérieur, tandis qu'il localise ce dernier dans le Wisconsin oriental. D'une baie du lac Huron, vers l'entrée réelle du lac Michigan, on suit une grosse rivière venant du sud accompagnée de ces mots: "Nation où il y a une quantité de buffles." C'est le pays des Illinois. La grosse rivière et sa baie signifient le lac Michigan. Champlain ne pouvait s'être renseigné sur ce point que par les Sauvages. Qui sait si Brulé n'avait pas été par là?

Le lac qui tient la place du lac Supérieur sur cette carte porte: "La nation des Puants;" or les Puants demeuraient à la baie Verte. Mais ce lac (imaginaire quant au nom) renferme une "île où il y a une mine de cuivre." C'est l'île Royale du lac Supérieur. Tout ceci nous fait croire que Brulé a vu le lac Supérieur, la baie Verte et le lac Michigan, soit en un seul ou plusieurs de ses voyages, et que Champlain a interverti par malentendu les positions de la baie Verte et du lac Supérieur.

Le lac qui prend la place de la baie Verte et de la rivière des Renards est très vaste et porte le nom de "Grand Lac." Sa sortie dans le lac Huron est marquée par des rochers, des eaux qui bouillonnent, le terme "Sault," et un renvoi à l'index de la carte. Voici comment est rédigé ce renvoi: "Sault de Gaston, contenant près de deux lieues de large, qui se décharge dans la Mer Douce, venant d'un autre grandissime lac, lequel et la Mer Douce contiennent trente journées de canot selon le rapport des Sauvages."

Cette phrase est copiée de l'*Histoire du Canada* de Sagard, mais on l'a tronquée en la mettant dans l'index de Champlain. Pourquoi cela? Non pas pour cause d'insuffisance de renseignement, car la partie supprimée en dit long sous huit mots. Voici: "... contiennent trente journées de canot, selon le rapport des Sauvages, et, d'après Brulé, quatre cent lieues de long."

Pourquoi a-t-on fait disparaître le nom du découvreur? Sagard, à plusieurs reprises, affirme clairement que l'honneur de cet exploit ap-

partient à Brulé et à Grenolle. Il vivait avec eux et avec les Sauvages qui les avaient accompagnés dans l'exploration du nord. D'où vient que l'on a cherché à taire ces deux noms? S'il était juste d'accorder à Brulé, en 1618, le mérite de sa découverte de la Pennsylvanie, il n'était pas moins raisonnable, en 1632, de lui attribuer celle du lac Supérieur et, peut-être du lac Michigan, y compris la baie Verte.

L'itinéraire suivi plus tard par Jean Nicolet, depuis la baie Georgienne jusqu'au Wisconsin était donc connu avant lui? C'est à peine si l'on peut dire qu'il a dépassé les limites atteintes par son prédécesseur.

Les circonstances fâcheuses dans lesquelles se trouvait la colonie retardèrent jusqu'à 1634 l'envoi d'un autre émissaire dans ces régions mystérieuses. Nicolet fut alors chargé par Champlain de pénétrer le secret des terres situées au sud et au sud-ouest du saut de Gaston. Il entra dans la baie des Puants, remonta la rivière des Outagamis ou Renards jusqu'au portage situé près du coude de la rivière Wisconsin et crut comprendre des Sauvages que ce dernier cours d'eau tombait dans un bras de mer, peut-être le Pacifique, ne se doutant pas qu'on lui parlait du Mississipi alors inconnu, ni des territoires de l'ouest qui se prolongent à l'infini au delà du grand fleuve.

VII.

Le 14 juin 1623 la disette régnait à Québec; on envoya des hommes vers Tadoussac pour s'assurer si les navires de Guillaume de Caen étaient en vue. Brulé devait être de ce parti.

Le 2 juillet, Etienne Brulé et Claude Desmarets, gendre de Pontgravé, arrivent à Québec, venant de Tadoussac, pour annoncer que les vaisseaux des sieurs de Caen remontaient le fleuve. "Il (Brulé) n'arrêta à Québec qu'une nuit, passant plus outre pour avertir les Sauvages, et aller au devant d'eux pour les hâter de venir." Un peu plus loin on lit: "Le 23 juillet nous fûmes devant la rivière des Iroquois (à Sorel aujourd'hui) où trouvâmes le dit Deschênes, qui dit avoir eu nouvelle qu'il devait arriver quelque trois cents Hurons, où Etienne Brulé les avait rencontrés, au saut de la Chaudière, 75 lieues de la dite rivière des Iroquois."¹

Trois ou quatre bandes de Hurons, Nipissiriniens, etc., venus de la baie Georgienne par la rivière Ottawa, se plaignaient de l'impôt que les gens de l'île des Allumettes leur faisaient payer sous forme de droit de passage, bien entendu dans le dessein de gêner la traite de ces caravanes et de s'emparer du monopole. Nous verrons bientôt que le génie du

¹ Œuvres de Champlain, 1043, 1045.

commerce constituait le mobile des principales actions de tous les peuples des grands lacs. C'est d'ailleurs le plus sûr moyen de découvrir la vérité historique que d'étudier, en premier lieu, le sens du trafic chez les indigènes, comme parmi les nations civilisées. Tout part de cette base et tout y retourne. La politique ne s'en écarte jamais.

L'été de 1623, retournant dans leurs divers pays, les Sauvages en question amenèrent les Pères LeCaron, Nicolas Viel et le Frère Gabriel Sagard; avec ces derniers étaient Etienne Brulé et un gentilhomme du nom de Duvernay qui avait jadis voyagé au Brésil et retournait chez les Hurons qu'il avait visités l'année précédente. Parti du lac Saint-Pierre le 22 juillet, Sagard arrivait chez les Hurons le 20 août et s'arrêta dans le bourg de Quieuintohian¹ ou Téquenonkiayé, que des Français appelaient La Rochelle et que les Récollets nommaient Saint-Gabriel, "ville principale et comme la gardienne et le rempart de toutes celles de la nation des Ours, et où se décident ordinairement les affaires de plus grande importance. Ce lieu est bien fortifié à leur mode." Il y avait près de 300 ménages en 30 ou 40 cabanes. Le Père LeCaron s'établit à 4 ou 5 lieues de distance, à Quieunonascaran ou Saint-Joseph dont le grand capitaine Avoindaon, âgé de 75 ans, témoignait beaucoup d'affection aux Récollets. Le Père Viel s'était d'abord arrêté à cinq lieues du Frère Sagard mais, un peu plus tard, tous deux se rendirent à Saint-Joseph et pour y passer l'hiver. Il y avait un village du nom de Toenchain, où Sagard trouva un Malouin appelé Onraon en langue sauvage. Un nommé Mathieu était aussi avec Sagard; de même un serviteur de Champlain appelé Crietie "qui s'égara quelque temps à la chasse aux tourtes"; Brulé et Duvernay étaient dans les mêmes endroits également. Durant l'hiver, raconte Sagard, un Huron qui était batailleur, "s'était gourmé à coups de poings avec un nommé Vallée, mais un peu désavantageusement pour lui, car encore qu'il tint ce Français par les moustaches, l'autre ne perdait point de temps et lui approchait le poing si près du nez qu'il lui en fit sortir le sang." Il ajoute, sur un autre sujet: "J'ai admiré les grands voyages que nos Montagnais (peuple du Saguenay) et les Canadiens (Algonquins) font quelques fois, tant par mer, par les rivières que par terre, pour traiter les marchandises qu'ils ont eues des Français. Ils vont jusque vers les Flamands du côté de la Virginie (Albany) et en la Virginie même où sont habitués les Anglais."

Des Nipissiriniens étant venus se cabaner à trois lieues des Pères LeCaron, Viel et Sagard, à l'époque de la saison des neiges, on remarqua

¹ Dans un autre passage, Sagard nomme ce lieu Quieunontateron; ailleurs, il donne un nom tout à fait semblable aux gens de la Petite-Nation sur l'Ottawa, lesquels parlaient l'algonquin. C'étaient les Hurons qui les appelaient ainsi. En algonquin on disait Waweekafrini.

qu'ils parlaient, au besoin, la langue huronne, sans doute pour faciliter leur commerce, tandis que les Hurons semblaient incapables de maîtriser l'idiome algonquin. Ces Sauvages allaient annuellement en traite chez un peuple éloigné de cinq ou six semaines de marche—ce qui suppose cinq cents lieues—et cette lointaine nation commerçait avec une autre qui venait par mer (un fleuve?) sur de grands canots ou bateaux de bois. A la description des coutumes, habillements et mœurs de ces étrangers, on ne peut s'empêcher de songer aux Asiatiques. L'intrépide missionnaire forma le projet de se rendre par cette route jusqu'à la Chine, mais les événements qui survinrent firent abandonner ce plan aussi bien que tout le pays des grands lacs.

Les Hurons ramassaient ce qu'ils pouvaient trouver de pelleteries autour d'eux et allaient les vendre aux Français. Ils échangeaient aussi leurs citrouilles et leur maïs avec les Sauvages du nord. Les Nipissiriniens faisaient des courses prolongées pour obtenir des marchandises des peuples du sud et de l'ouest. Quant aux Outaouas, ils ne commencèrent qu'en 1653-4 à faire du commerce en grand. Les Hurons et les Nipissiriniens étaient alors écrasés, disparus, de sorte que la traite de l'ouest prit le nom des Outaouas.

Citons La Potherie (II. 50, 51) qui nous parle de ces peuples: "Les Népiciiriniens furent les premiers qui eurent connaissance des Français par le moyen des Algonkins, peuples les plus nombreux du Canada, lorsque nous commençâmes à l'habiter. Les Népiciiriniens habitaient (ceci veut dire dans les âges précédant la découverte de l'Amérique) le fleuve Saint-Laurent, mais dans la suite ils se retirèrent dans la rivière des Outaouaks. Pour aller sur les lacs et les rivières, et pour faire plus commodément les portages, ils inventèrent les canots d'écorce de bouleau qui leur étaient d'une grande utilité pour le transport de leurs castors chez les Français et pour celui de nos marchandises." La Potherie écrivait en 1700. Il ne dit pas comment il a su que, très anciennement, ce peuple de race algonquine avait occupé les bords du Saint-Laurent. Pour ce qui est d'avoir appris l'arrivée des Français par l'entremise des Algonquins de l'île des Allumettes, dès 1604 peut-être, cela est possible, bien que "les gens de l'île" ne fussent pas disposés à leur livrer le passage de la rivière pour aller au devant des nouveaux venus. Comment croire que les Nipissiriniens inventèrent les canots d'écorce, alors que les Algonquins de Tadoussac, Québec et des Trois-Rivières, et aussi les Iroquois s'en servaient avant l'arrivée de Pontgravé à Tadoussac et de Champlain à Montréal?

"Ils s'abouchèrent avec les Algonkins pour profiter de cet avantage. Et, par un échange de leurs pelleteries pour du fer et autres choses qui leur paraissaient nécessaire, ils envoyèrent de nation en nation des haches,

couteaux, alènes, chaudières et autres marchandises qui les faisaient estimer et considérer, les priant même de descendre avec eux chez les Français, pourvu qu'ils payassent le tribut du passage sur leurs terres." Cette situation s'applique à la période de 1620-1650, c'est-à-dire tant que les Iroquois n'inquiétèrent pas les peuples de la baie Georgienne.

"Les Hurons, qui étaient voisins des Népéciriens, hasardèrent les premiers à faire alliance avec nous." Les Algonquins de l'Ottawa traitaient à Tadoussac avec Pontgravé dès 1603. Les Hurons demeuraient entre la baie Georgienne et le lac Simcoe. Dès 1610 ils descendirent par la rivière Rideau jusqu'à Montréal, sur l'invitation des Algonquins. En 1613, les Algonquins de l'île des Allumettes suppliaient Champlain de ne pas se rendre jusque chez les Sorciers (Nipissiriniens) qu'ils disaient très méchants, afin de garder sur l'île le commerce français. La Potherie semble croire que les Hurons furent induits par les Nipissiriniens à rechercher le commerce des blancs, mais ce rôle appartient aux gens de la rivière Ottawa—où il n'y avait pas d'Outaouas et où ceux-ci n'ont jamais demeuré. Après 1615, les Français, passant par le lac Nipissing, concurent le peuple de cette région.

Ouvrons de nouveau le livre de Sagard, p. 338, où il parle de la prononciation de quelques syllabes des langues sauvages qui changent la signification d'un mot "qui est une difficulté plus grande que l'on ne pense car, manquer seulement en une (syllabe) vous manquez en tout ou si vous vous faites entendre ce sera tout autrement que vous ne désirez, comme en ce mot: kidauskinne (en nipissiriniens) lequel, avec une certaine façon de prononcer, veut dire: "tu n'as point d'esprit," et, par un autre ton signifie: "tu as menti." Ainsi en est-il de quantité d'autres mots, c'est pourquoi il faut aider à la lettre et apprendre la cadence, si l'on y veut profiter, car le truchement Bruslé s'y est quelquefois lui-même trouvé bien empêché, et moi encore plus."

Les Nipissiriniennes parlaient tout bas, sans suspension, et du bout des lèvres. "Je m'étonnais même comment elles se pouvaient entendre, remarque Sagard, et le truchement Richer comprendre ce qu'elles disaient, car pour moi il faut que j'avoue qu'il m'eût été bien difficile de m'y rendre savant. J'en voulus faire l'expérience au pays des Hurons, où elles étaient venues hiverner avec leurs maris, et en reçus des leçons du truchement que j'étudiai quelque temps ensemble, avec le montagnais et le huron, mais je fus contraint de vaquer seulement à la dernière... Il arriva une histoire plaisante au truchement des Ebicerinys (Nipissiriniens) nommé Jean Richer, lorsqu'ils lui voulurent faire croire qu'il commençait d'avoir de l'esprit. Il y avait deux ans et plus qu'il vivait avec eux assez doucement, en apprenant leur langue, pour d'icelle servir les Français à la traite. A la vérité, il y avait assez bien profité et s'en

servait fort à propos, et même d'un peu de la huronne qu'il savait passablement. Or, ces Sauvages, après lui avoir fait quelques reproches d'avoir quitté le mauvais pays de la France pour venir habiter le leur, beaucoup plus beau et meilleur, lui dirent: " Eh bien! jusqu'à présent, tu as presque vécu comme une bête, sans connaissance et sans esprit, mais maintenant que tu commences à bien parler notre langue, si tu n'avais point de barbe, tu aurais presque autant d'esprit qu'une telle nation, et ils lui en nommait une qu'ils estimaient avoir beaucoup moins d'esprit qu'eux, et les Français avoir encore moins d'esprit que cette nation-là; tellement qu'il eut fallu, à leur compte, que ce truchement eut encore étudié pour le moins deux ou trois ans leur langue, et n'avoir point du tout de barbe, pour être estimé homme d'esprit et de jugement. . . Ces Sauvages font état de leur pays comme de l'Arabie Heureuse et disaient de fort bonne grâce à Jean Richer que c'était la seule beauté de leur pays qui l'avait attiré, dont ils inféraient que la France était peu de chose en comparaison, puisqu'il l'avait quittée et voulait vivre avec eux." Jean Nicolet était alors chez les Algonquins de l'île des Allumettes et ne résida chez les Nipissiriniens qu'après 1625.

Au cours de quelques mois qu'il passa chez les Hurons, Sagard dit que ceux-ci " prirent quantité de leurs ennemis." Au printemps de 1624, un jeune homme, évidemment bien noté dans la tribu, donna un festin pour organiser un parti de guerre contre les Iroquois, puis la bande des enrôlés volontaires se mit en route pour son expédition. Elle fit " une soixantaine de prisonniers, la plupart desquels furent tués sur les lieux et les autres amenés pour faire mourir aux Hurons, par le feu, puis mangés en leur assemblée, sinon quelques membres qui furent distribués à des particuliers pour leurs malades. . . Tous les ans, au renouveau et pendant tout le temps que les feuilles couvrent les arbres, cinq ou six cents jeunes hommes, ou plus, s'en vont s'épandre dans le pays des Hiroquois, se départent cinq ou six en un endroit, cinq ou six en un autre, et se couche le ventre contre terre par les champs et les forêts, et à côté des grands chemins et lieux passants et, la nuit venue, ils rôdent partout, jusque dans les villes, bourgs et villages pour attraper quelqu'un de leurs ennemis, lesquels ils amènent en leur pays pour les faire passer par les tourments ordinaires, sinon, après les avoir tués à coups de flèche ou de masse, ils en apportent les têtes, ou la peau des têtes écorchées, avec la chevelure, qu'ils appellent *onontaita*, lesquelles les femmes passent, pour les conserver et en faire des trophées et banderoles en temps de guerre, ou les attachent au haut de leurs murailles ou palissades, au bout d'une longue perche." Les Hurons faisaient aussi la guerre aux Neutres et y étaient encouragés par " le secours que quel-

ques Français mal avisés leur avaient fait espérer de Kebec." Ils compaient de plus agir conjointement avec "la nation du Feu, ennemie jurée des Neutres."

Parlant des tortures que les Iroquois infligent à leurs prisonniers, Sagard dit qu'ils commencent par leur arracher la barbe "comme ils firent à Brulé (en 1616) le truchement, qu'ils pensaient faire mourir, et lequel fut miraculeusement délivré par la vertu de l' *Agnus Dei* qu'il portait pendu à son col car, comme ils lui pensaient arracher, le tonnerre commença à donner avec tant de furie, d'éclairs et de bruits qu'ils en crurent être à leur dernière journée et, tous épouvantés, le laissèrent aller, craignant eux-mêmes de périr pour avoir voulu faire mourir un chrétien et lui ôter son reliquaire." Comparez ce récit avec le rapport de Champlain, ci-dessus.

Sagard rapporte un autre trait: "Ce pauvre Brulé... n'était guère dévot, témoin ce qu'il nous dit un jour que, s'étant trouvé en un autre grand péril de la mort, pour toute prière il dit son *Benedicite*."

VIII.

Brulé partit avec des Hurons de Toenchain, au printemps de 1624 pour se rendre à Québec. Le Père Le Caron était du voyage. Le Frère Sagard, qui descendait avec un autre groupe, arriva en même temps que lui au lac Saint-Pierre. Il y avait parmi eux un Français du nom de Lamontagne qui faillit se noyer dans les rapides des Chênes, entre Britannia et Aylmer, un peu au dessus de la ville d'Ottawa. Bientôt après cet accident, ils rencontrèrent une chute que Sagard (il dit avoir lu Champlain) nomme la Chaudière et dont il parle avec enthousiasme. En langue algonquine, dit-il, la chute s'appelle *Asticou* et en huron *Anoo*, "qui veut dire chaudière en l'une et l'autre langue." Un peu plus loin, il décrit la cataracte du Rideau, sans lui donner de nom, et il ajoute que les Iroquois font en ce lieu des embuscades pour surprendre les Hurons. Le nommé Mathieu et le sieur Duvernay descendirent aussi cette année, apportant la nouvelle que l'ancien domestique (Crietie?) de Champlain était mort, après avoir été maltraité par les Sauvages qui s'étaient ainsi vengé de sa conduite envers eux.

Les lignes suivantes, écrites par Champlain montrent quelle opinion il avait du caractère de Brulé: "Le 16 juillet 1624, le Frère Gabriel Sagard arriva avec sept canots, qui nous réjouit grandement, nous contant tout ce qui s'était passé en son hivernement et la mauvaise vie que la plupart des Français avaient mené en ce pays des Hurons et, entre autres, le truchement Brulé à qui l'on donnait cent pistoles par an pour inciter les Sauvages à venir à la traite, ce qui était de très mauvais

exemple d'envoyer ainsi des personnes si malvivants, que l'on eut dû châtier sévèrement, car l'on reconnaissait cet homme pour être fort vicieux et adonné aux femmes, mais que ne fait faire l'espérance du gain qui passe par dessus toutes considérations."

En 1624, il y avait à Québec un nommé Destouches, parisien; Mathieu qui avait hiverné avec Sagard chez les Hurons; Jean Manet, interprète employé dans la tribu huronne de Tahontaenrat ou du Héron, mission de Saint-Michel plus tard; Pierre Magnan, natif de Touque, près Lisieux, Normandie, arrivé en 1617, et qui alla, en 1627, chez les Iroquois où il fut mangé par eux.

Sur des invitations répandues partout dès l'année précédente, il y eut aux Trois-Rivières, l'été de 1624, une assemblée solennelle des délégués iroquois et de toutes les nations qui avaient des rapports avec les Français. On y enterra la hache de guerre selon les formes usitées en pareilles occasions, mais ce fut pour l'apparence seulement, car les hostilités reprirent leurs cours peu après. Du Saguenay, du Saint-Maurice, de l'Ottawa, de l'Etat actuel de New-York, du Haut-Canada et de la baie Georgienne, les envoyés des nations jurèrent de ne plus se quereller et de ne voyager désormais que pour la traite et entretenir des relations amicales ou de bon voisinage. Depuis longtemps, les Iroquois tenaient en campagne des bandes de dix à vingt hommes armés pour surprendre les chasseurs algonquins. Ce n'était pas la guerre comme nous l'entendons, mais une succession d'assassinats exécutés par surprise et où la lâcheté jouait le rôle principal. Avec cela, toujours prêts à proposer ou à accepter une entente pacifique, afin d'endormir leurs adversaires et de recommencer les massacres au premier moment favorable. Les Hurons, désireux de voir les chemins ouverts pour faciliter la traite avaient travaillé à cet accommodement et y avaient réussi, du moins pour le moment.

Champlain dit, en 1624, que l'on donnait à Brulé cent pistoles (\$200) par an pour inciter les Sauvages à venir à la traite annuelle sur le Saint-Laurent. Depuis quand recevait-il ce salaire? Probablement depuis 1621 où l'on commença à tenir quelques hommes "dans les pays d'en haut" pour les fins du commerce. En conséquence, Brulé devait voyager d'une tribu à l'autre pour remplir sa double mission d'agent de la compagnie de Caen et de découvreur d'après les instructions de Champlain. Son voyage au lac Supérieur, en 1622, avait dû le mettre en contact avec les Amikoués, les gens de la Loutre, les Mississagués, les Sauteurs qui pouvaient fournir d'abondantes pelleteries.

Avec les Sauvages qui s'en retournaient à l'ouest (1624) Brulé reprit le chemin des Hurons. L'année suivante il explorait le pays des

Neutres dont il rapporta une description élogieuse, mais juste, qui céda le Père de la Roche-Daillon, récollet, à visiter ces peuplades. Ce missionnaire était chez les Hurons en 1626. Il partit le 18 octobre de cette année, avec Grenolle et Lavallée, passa par la nation des Péteux et entra dans le pays des Neutres où il séjourna trois mois, allant de bourgade en bourgade, aux environs de la ville de Saint-Thomas aujourd'hui. Le grand chef Souharissen le traita avec égard. Comme le Père manifestait le désir de connaître la rivière Niagara (il ne fait aucune allusion à la chute) et d'attirer les Iroquois à trafiquer avec les Français, on fit la sourde oreille. Des chasseurs consentirent à lui faire voir le village d'Ouaroronons, situé à une journée de marche des Iroquois, mais le bruit s'étant répandu chez les Hurons que le Père invitait les Neutres à commercer avec les Français, les Hurons envoyèrent dire aux Neutres de se délier de lui, car, autrement, il leur infligeraient mille calamités. Toujours le monopole du trafic! Le Père fut battu et maltraité au point qu'on le crut mort et le Père de Brébeuf renvoya Grenolle pour le ramener. Leur départ eut lieu le 8 mars 1627. C'est la dernière fois que le nom de Grenolle est mentionné.

Sagard dit que la contrée des Neutres commençait à quatre ou cinq journées sud du village huron de Queuonatonons (ailleurs Queuindohian) appelé aussi Téqueunonkiayé, La Rochelle et Saint-Gabriel— lieu de sa résidence l'hiver de 1623-24. C'était un pays de quatre-vingts lieues. On y cultivait de très bon tabac qui se vendait aux nations environnantes. " Les Neutres assistent les Cheveux-Relevé contre la nation du Feu (les Mascoutins) desquels ils sont ennemis mortels, mais ils se tiennent en termes apparents d'amitié avec les Hurons et les Iroquois."

IX.

Une guerre sérieuse faillit éclater sur le Saint-Laurent en 1627 par suite du meurtre de plusieurs Mohicans et de cinq Hollandais qui trafiquaient avec eux, et qui étaient amis des Algonquins des Trois-Rivières. Ceux-ci entreprirent de venger les victimes en allant attaquer les Iroquois et aussitôt le pays se trouva en feu; mais Champlain et ses hommes réussirent à pacifier, du moins momentanément, les partis aux prises.

Du côté de la France, les nouvelles étaient lamentables. Il ne venait aucun secours. On parlait de la guerre comme chose toute prochaine entre les couronnes anglaise et française, le siège de La Rochelle ayant soulevé la question protestante. Des navires, commandés par les frères Louis, Thomas et David Kertk parurent devant Québec en 1628, mais la contenance ferme de Champlain leur en imposa; ils n'osèrent attaquer, croyant la place en état de se défendre. L'hiver qui suivit se

passa dans les horreurs de la famine, la crainte des Sauvages et la presque certitude qu'il n'arriverait plus de vaisseaux français parce que la flotte anglaise bloquait les entrées du fleuve.

Les Pères Jean de Brébeuf et Anne de Noue, jésuites, revinrent du Haut-Canada, avec ce qui restait de Français en ce pays. En même temps, Champlain voyait reparaître le pavillon des Kertk qui l'obligèrent à capituler le 19 juillet 1629. Une moitié, à peu près, des gens de Québec furent embarqués pour l'Angleterre. Cependant personne ne pouvait dire que les hostilités étaient ouvertes entre les puissances.

"Louis Quer, nous dit Champlain, ayant reçu les clefs de l'habitation, les donne à un Français appelé le Baillif, natif d'Amiens, qu'il avait pris pour commis, s'étant volontairement donné aux Anglais pour les servir et aider à nous ruiner, comme perfide à son roi et à sa patrie, avec trois autres que j'avais autrefois mené en nos voyages, il y avait plus de quinze à seize ans, entre autre l'un appelé Etienne Brulé, de Champigny, truchement des Hurons, le second Nicolas Marsolet, de Rouen, truchement des Montagnais, le troisième, de Paris, appelé Pierre Raye, charon de son métier, l'un des plus perfides traîtres et méchants qui fut en la bande."

A Tadoussac, le 1er août, Champlain note sa rencontre avec Brulé "qui s'était mis au service de l'Anglais, et Marsolet, auxquels je fis une remontrance touchant leur infidélité, tant envers le roi qu'à leur patrie; ils me dirent qu'ils avaient été pris par force, c'est ce qui n'est pas croyable car, en ces choses, prendre un homme par force ce serait plutôt espérer (moins) de service qu'une fidélité. Leur disant: Vous dites qu'ils vous ont donné à chacun cent pistoles et quelques pratiques, et leur ayant ainsi promis toute fidélité, vous demeurez sans religion... si vous saviez que ce que vous faites est désagréable à Dieu et au monde, vous auriez horreur de vous-mêmes, encore vous qui avez été élevés petits garçons en ces lieux, vendant maintenant ceux qui vous ont mis le pain à la main..."

Nous n'avons pas entrepris cette étude pour faire, toujours et partout, l'éloge de Brulé, mais il nous semble que l'indignation de Champlain dépasse la mesure. Il est absurde d'attribuer à Marsolet, Raye, le Baillif et Brulé la ruine du poste de Québec puisque la faute en est toute entière au compte de la France, à commencer par le roi. L'état désespérant des affaires de Québec, depuis la fondation, justifie les "renégats, perfides, traîtres et méchants" d'avoir cherché à se pourvoir ailleurs, du moment où Champlain et son monde s'en allaient prisonniers sur les vaisseaux anglais. Quelle fidélité à Louis XIII, à la patrie française pouvait-on exiger de ces quatre hommes? Ils avaient été engagés

par une compagnie qui les abandonnait au fond de l'Amérique, après les avoir maigrement payés, et toujours mal traités depuis longtemps. C'étaient à peine des serviteurs, mais plutôt des ouvriers volontaires. Champlain leur parle comme à des soldats qui changent de drapeau. A tous les titres de la justice et du droit ils étaient libres de gagner leur vie sous un autre maître, puisque le leur ne pouvait ni continuer son négoce ni les secourir en rien. Ils se donnaient beaucoup moins à l'étranger que les princes, car ceux-ci vendaient leur épée pour combattre contre la France. Il ne s'agissait, en ce qui regarde Brulé et les autres, que de pouvoir gagner du pain dans une occupation qui leur convenait, sans se plier aux formes d'un patriotisme qui n'était pas de leur temps, ni des lieux où ils se trouvaient.

Introduisons dans ce récit un nouveau personnage. Amantacha, fils de Sarantes, du bourg de Teanaustayae ou Teanosteae, chez les Hurons Attingueononguahak, tribu de la Corde (plus tard mission de Saint-Joseph II), amené en France par Emery de Caen, avait été baptisé en grande pompe, à Rouen, l'année 1626, sous le nom de Louis de Sainte-Foi. En 1628, le navire qui le ramenait au Canada fut pris par les Anglais, mais en 1629 Louis Kerth le conduisit à Québec, où Champlain le reçut, puis Etienne Brulé se chargea de le rendre à ses parents. "Les Anglais, nous dit Champlain, le renvoyèrent en son pays, avec son père qui le vint voir, et ceux de sa nation, qui en furent fort réjouis, auxquels il fit de grands discours de ce qu'il avait vu tant en France qu'en Angleterre; Brulé, truchement, fut avec lui aux Hurons."

X.

La résidence habituelle de Brulé chez les Hurons paraît avoir été le village de Toanche, dans la baie de Matchedash, chef-lieu de la tribu de l'Ours "qui fait la moitié des Hurons," d'après le Père de Brébeuf. C'est là qu'il périt, en 1632, assommé d'abord puis mangé selon les rites sauvages. Son cas n'est pas le seul, mais Brulé n'était pas le premier venu parmi les Hurons et sa mort a fait du bruit. Il est probable que l'affaire eut lieu à la suite d'une querelle, et aussi parce que cet homme avait amassé sur sa tête des colères qui agirent en un moment critique. Le Frère Sagard était alors en France, mais recevait des lettres du Canada. Il écrivait (1636) que Brulé fut "condamné à mort, puis mangé par les Hurons auxquels il avait si longtemps servi de truchement, et le tout pour une haine qu'ils conçurent contre lui pour je ne sais quelle faute qu'il commit à leur endroit. Il y avait beaucoup d'années qu'il demeurait avec eux, vivant quasi comme eux, et servant de truchement aux Français et, après tout cela, n'a remporté pour toute récompense

qu'une mort douloureuse et une fin funeste et malheureuse. Je prie Dieu qu'il lui fasse miséricorde, s'il lui plaît, et aie pitié de son âme."

Cinquante canots hurons se montrèrent à la traite, sur le Saint-Laurent, l'été de 1632, peut-être avant la mort de Brulé; en tous cas, il ne fut pas question de lui quoique les sieurs de Caen eussent déjà repris possession de Québec. Durant le séjour des Anglais, les Hurons n'avaient pas voulu s'approcher d'eux.

La nouvelle certaine que Champlain reviendrait en 1633 détermina les Hurons à faire une grande expédition cette année-là. Cent cinquante canots chargés de pelleteries et dirigés par sept cents hommes descendirent jusqu'à Montréal où ils rencontrèrent les Algonquins de l'île des Allumettes qui leur dirent de se bien garder à l'égard de Champlain qui voulait tirer vengeance de la mort de Brulé. Ils s'arrêtèrent au saut Saint-Louis et Amantacha fut envoyé pour s'assurer des dispositions des Français. Vers le 4 juillet, ce délégué apporta donc à Québec l'annonce "officielle" de la tragédie de Toanché. Un autre Français avait été tué à la Petite-Nation, chez les Algonquins de l'Ottawa, et l'on demandait réparation de ce meurtre, ce que Amantacha ne prétendait pas contester, mais pour ce qui était de la conduite des Hurons, il ne voyait pas en quoi les Français devaient intervenir puisque Brulé "avait quitté la nation pour se mettre au service de l'Anglais." Cette excuse ne veut pas dire que Brulé fut tué parce qu'il était aux gages des Kerk, mais c'est toujours une excuse.

La prudence demandait que l'on passât à la légère sur la mort de l'interprète. Amantacha fut chargé de dissiper les alarmes de ses compatriotes. Il retourna vers eux et les trouva en pourparlers avec les Algonquins pour vendre leurs pelleteries à ces derniers. Le 27 juillet, la flottille arrivait à Sainte-Croix, un peu au dessus de Québec.

Le capitaine Aénons, qui paraît avoir été le principal chef d'Ossosané, passait pour être l'assassin de Brulé, mais il s'en défendait avec chaleur. Durant la traite de Sainte-Croix, il se montra grand ami des missionnaires et, l'automne de 1634, lorsque ceux-ci eurent adopté Ihonatiria pour résidence, il ne cessait de les prier d'établir une mission permanente dans les cinq villages qu'il commandait. Retournant de la traite des Trois-Rivières, en 1636, il eut un soin particulier du Père Châtelain qui se trouvait dans son canot. Ordinairement, les Sauvages n'aidaient guère les religieux sur la route. L'été de 1637, il descendit avec le Père Pierre Pijart; ce fut son dernier voyage. Voici quatre extraits du registre de la paroisse des Trois-Rivières:—

"Le 3e jour d'août 1637 fut enterré un Huron nommé Kebec, lequel avait été baptisé par le Père Antoine Daniel de la Compagnie de

[su

Jé

16

ba]

De

Ae

Th

Tr

ba]

noi

des

Jea

gni

An

Ma

Eti

le v

rui

den

sur]

por]

mor

bou]

peu]

derr

Cha

dem

eu l

gonc

coup

nous

à un

corp

Chai

fusse

"cor

Jésus." Ce missionnaire était dans le Haut-Canada depuis l'été de 1634, mais en ce moment il venait d'arriver aux Trois-Rivières.

"Le 6 août 1637 un Huron d'environ 45 ans nommé Aenons, fut baptisé par le Père Pierre Pijart, jésuite, et nommé Thierry par Thierry Desdames." Le même jour, sépulture "d'un capitaine huron nommé Aenons, baptisé par le Père Claude Pijart, et au baptême appelé Thierry." A cette date, les Père Pierre et Claude Pijart étaient aux Trois-Rivières.

Des 5, 7, 8 septembre suivant, au même poste, le Père Claude Pijart baptisa trois Hurons adultes.

"Le 8 août, le Père Antoine Daniel, jésuite, baptisa un Huron nommé Tsoudasac, lequel fut nommé Jean par Jean Montfort, maçon des Trois-Rivières." Le même jour, sépulture "d'un Huron, nommé Jean, lequel avait été baptisé par le Père Antoine Daniel de la Compagnie de Jésus."

"Le 9 août, un Huron nommé Arachiocsan fut baptisé par le Père Antoine Daniel et nommé Noël par un des soldats du fort de Kebec."

Le Père Jean de Brébeuf débarqua, le 5 août 1634, dans la baie de Matchedash, à Teandouïata ou Toanché, et vit "l'endroit où le pauvre Etienne Brulé avait été barbarement et traîtreusement assommé," mais le village n'existait plus; "excepté une cabane, rien ne restait que les ruines des autres." Quelques semaines plus tard, le Père fixa la résidence ou mission principale à Ihonatiria pour plus d'une raison, mais surtout parce que le village de la Rochelle était sur le point d'être transporté ailleurs. Il écrivait le 25 mai 1635 que les gens d'Ihonatiria se montraient heureux de sa présence, car s'il eut été s'établir dans un autre bourg, "ils eurent cru être encore en la disgrâce des Français et eussent peut-être abandonné le commerce avec eux, vu même que, cet hiver dernier, le Borgne de l'Île a fait ici courir le bruit que monsieur de Champlain n'en voulait pas demeurer là pour la mort de Brulé, et qu'il demandait quatre têtes." Il ajoute que les Hurons du village où avait eu lieu le meurtre en question craignaient de se montrer avec les Algonquins et même parmi les autres Hurons, qui leur reprochaient ce coup, "tellement, disaient-ils au missionnaire, que si tu n'étais pas venu nous voir, nous n'aurions plus trafiqué avec les Français."

Au printemps de 1636, on pria le Père de Brébeuf de prendre part à une grande fête sur les fosses des défunts, lui proposant de "lever les corps des deux Français qui sont morts en ce pays, savoir: Guillaume Chaudron et Etienne Brulé qui fut tué il y a quatre ans, et que leurs os fussent mis dans la fosse commune de leurs morts." La réponse fut que, "comme ils étaient enterrés dans les bois, nous serions contents de lever

leurs os, à condition qu'ils nous accordassent de les mettre en une fosse particulière avec les os de tous ceux que nous avions baptisés dans le pays." Le chef de la bourgade de Toanché (transportée à trois quarts de lieue de l'ancien site) déclara qu'il ne prétendait rien sur les restes de Chaudron inhumés à la Rochelle, " mais que pour le corps d'Etienne Brulé, il lui appartenait, que c'était lui qui l'avait embarqué et amené en ce pays."¹ Là dessus, le capitaine de la Rochelle dit que l'autre avait raison puisqu'il était des gens qui avaient tué Brulé, ce qui amena une querelle et à la fin de tout, le corps passa à la Rochelle avec celui de Guillaume Chaudron. Le Père de Brebeuf dit encore que la " vie scandaleuse " de Brulé ne méritait pas tant d'honneur. Il nous donne à entendre aussi que les Sauvages avaient détruit leur bourgade parce que le meurtre de l'interprète y avait fait entrer la malédiction. Quelques années plus tard il survint une maladie épidémique dans la tribu de l'Ours, ce que l'on attribua aux sortilèges de la sœur de Brulé.

¹ Ce chef devait être Ochatéguin ou l'un de ses compagnons de 1610.